

Un blocage programmé ? Pourquoi le projet de l'intersyndicale n'a-t-il pas été mis au vote ?



Suite à la **situation de blocage** rencontrée au Cosog, certains cherchent à se dédouaner et pointent du doigt des irresponsables supposés.

Pourquoi ça coince ?

Comme vous le savez déjà, la Direction a initié au Cosog un **projet visant à « mettre en conformité »** la situation des personnels administratifs.

Dans le cadre des « négociations », l'intersyndicale CGT, **CFE-CGC**, SNUP a porté un projet de **défense de l'emploi et d'accompagnement des personnels.**

PROJET 2



Alors que l'**UNSA** et la **CFDT** se déclaraient déjà signataires à **65 ETP** et sans accompagnement des personnels administratifs du Cosog, l'intersyndicale CGT, **CFE-CGC**, SNUP a obtenu, seule, le **maintien de l'emploi à 70 ETP** ainsi qu'une prime pérenne de **1500 € nets par an.**



L'intersyndicale a proposé dans son projet une négociation différée pour traiter de la partie financière (les fameux 700 K€ mis sur la table par la Direction). En effet, dans le respect de ses principes et de ses valeurs syndicales, l'intersyndicale ne souhaitait pas que cet accord puisse être perçu comme une tractation financière pour acceptation de mises à disposition de personnels.

Restait donc aux syndicats majoritaires à concéder le fait d'évoquer cette partie financière dans une seconde phase. Il est sans doute utile de rappeler à ce stade que la mise en conformité n'est **ABSOLUMENT PAS conditionnée aux 700 K€**.

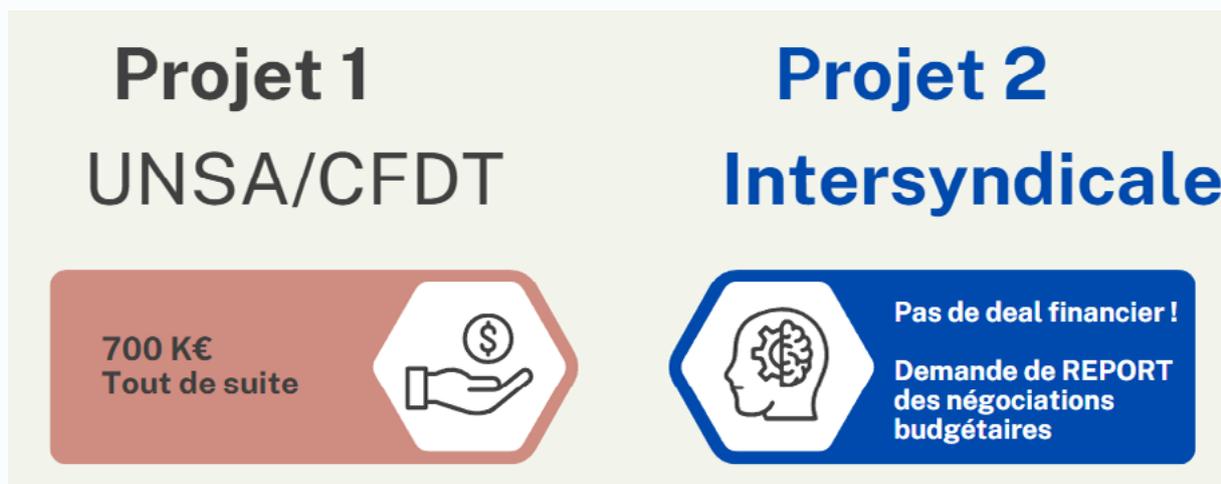
Ils ont refusé catégoriquement, ce qui nous conduit tous aujourd'hui dans une situation de blocage.



L'analyse de la CFE-CGC



En complément de nos principes et de nos valeurs, il nous semble, de plus, légitime que tous les syndicats puissent débattre de la partie financière avant de valider un éventuel accord. Or, les 700 K€ mis sur la table par la Direction n'ont pas été abordés lors du cycle de négociations. La **CFE-CGC** n'a pas eu la possibilité de faire valoir ses idées et ses propositions dans le cadre d'un débat démocratique.



Il y avait donc bien **2 PROJETS**, l'un porté par le bloc majoritaire, l'autre par l'intersyndicale. Une fois les avancées obtenues par l'intersyndicale (70 ETP et primes) intégrées, il restait le désaccord sur la « séparation » de la partie financière.

Seul le projet de l'UNSA/CFDT a été présenté et mis aux votes lors des instances du Cosog. POURQUOI ?

La **CFE-CGC** a donc interrogé la Direction en Conseil d'Administration pour savoir si c'est elle qui s'opposait au report des négociations financières. La Direction a indiqué qu'elle ne voyait aucune objection à différer les négociations financières mais que l'UNSA et la CFDT s'y opposaient fermement.

Il est facile, pour la Présidence UNSA, de ne présenter que son projet et de fustiger ceux qui ne le valident pas ...





Pourquoi ne pas avoir accepté de différer la partie financière, ne pas avoir accepté un débat collégial sur ce thème et préférer mettre le Cosog dans une telle situation ?

La seule justification donnée en séance par l'**UNSA** est la suivante :

« Parce que nous ne faisons pas confiance à la Direction qui ne nous donnera pas les 700 K€ dans un second temps ».

Lorsque l'on sait que la Direction a communiqué à l'ensemble du personnel sur ces **700 K€** et que le **Directeur Général par intérim** en a fait l'annonce dans son tchat, cette justification est-elle à prendre avec beaucoup de sérieux ?

Droit de réponse de la CFE-CGC (suite aux tracts sur l'irresponsabilité)

La vision démocratique de la vie syndicale selon le couple majoritaire est assez simple :

« Soit tu es d'accord avec l'UNSA/CFDT, soit tu es irresponsable ! »

Est-il utile de rappeler que le fait de **séparer les négociations**, d'un côté la mise en conformité et de l'autre les 700 K€, permettait de sauver le Cosog ?

En effet, **la validation de la mise en conformité, à elle seule, permettait de sauver le Cosog**, indépendamment des débats ultérieurs sur les finances.

Même en cas d'éventuels futurs désaccords sur les choix budgétaires, **le Cosog était sauvé !**



Le bloc majoritaire a refusé catégoriquement de scinder en deux les négociations, ce qui ne lui aurait absolument rien coûté (*sauf un peu de patience*), mais qui par contre précipite le Cosog dans l'abîme.

L'**UNSA** brandit maintenant la notion de référendum.

Mais c'est **AVANT LE VOTE** des instances démocratiquement élues qu'il aurait fallu faire un référendum auprès des personnels et leur proposer de se positionner sur les **2 PROJETS !**

Faire un référendum sur le seul projet UNSA/CFDT, avec comme perspective son acceptation ou la mort subite du Cosog, c'est cela la vision démocratique du bloc majoritaire ?



La vérité, c'est qu'ils n'ont pensé qu'à l'argent !

Les communications **démagogiques** et **alarmistes** du couple majoritaire vont pleuvoir pour développer des narratifs attisant les peurs et les angoisses, mais la **CFE-CGC ne se laissera pas museler**.

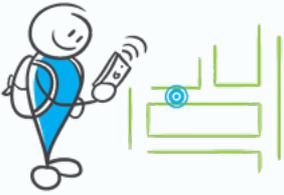
Les perspectives pour la suite ? C'est maintenant à la main de la Direction ...

La Direction a la possibilité de revenir sur la dénonciation de la convention faite à titre conservatoire.

La Direction a la possibilité de mettre aux votes le PROJET de l'intersyndicale en différant les négociations sur la partie financière (*ce qui serait finalement un positionnement plus « neutre »*).

Pour la **CFE-CGC**, la poursuite des échanges ne doit pas consister à ce que les uns et les autres continuent de tenter de nous imposer de valider leur projet en l'état.

Il est stérile et inutile de chercher un ou des irresponsables supposés. **La responsabilité du blocage actuel incombe à tous les acteurs de manière partagée et nul ne peut s'en décharger.**



cfe-cgc.cdc@caissedesdepots.fr

